

REGLEMENT CHALLENGE ENTREPRISES 2017



ART. 1 – LES EPREUVES RETENUES

Le Challenge Entreprises concerne les épreuves de La Transjurassienne 2017. Il est ouvert à tous les skieurs, hommes ou dames, titulaires d'un titre FFS ou non licenciés, inscrits par leur entreprise. Il comprend les distances suivantes :

- La Transju'Classic (56CT) et La Trans 25CT le samedi,
- La Transjurassienne (68FT), La Transju'Marathon (48FT) et La Trans 25FT le dimanche.

ART. 2 – LES ENTREPRISES RETENUES

3 catégories d'entreprises sont retenues :

- entreprises de 10 salariés et moins
- entreprises de 11 à 250 salariés
- entreprises de plus de 250 salariés

ART. 3 - LE CLASSEMENT

A l'issue des épreuves, un classement unique sera effectué. Un coefficient sera affecté aux résultats en fonction de la taille de l'entreprise. **L'entreprise remportant le challenge sera celle qui comptabilisera le plus de personnes classées.**

Le classement sera communiqué dès le lundi suivant les épreuves. Une remise des prix aura lieu ultérieurement, dans l'entreprise vainqueur, à une date fixée entre l'organisateur et l'entreprise.

ART. 4 – EN CAS D'EGALITE

En cas d'égalité, l'entreprise ayant le plus grand nombre de skieurs classés sur les longues distances (La Transjurassienne 68FT et La Transju'Classic 56CT) aura l'avantage.

ART. 5 – ENGAGEMENTS ET DROITS D'INSCRIPTIONS

Les bulletins d'engagements devront parvenir, dernier délai, le 29 janvier 2017, par courrier à l'adresse suivante : TRANS'ORGANISATION / BP 20126 / 39404 MOREZ CEDEX

Ou par mail à info@transjurassienne.com accompagnés :

- du montant des droits d'inscription

Et pour chaque participant :

- du visa médical ou d'un certificat médical, autorisant la pratique du ski de fond en compétition, en application des articles L.231-2 et L.231-3 du Code du Sport
- de la photocopie de la licence (Compétiteur, Dirigeant ou Loisir) en cours de validité pour les licenciés FFS et FIS. **Les licences Dirigeant et Loisir doivent être obligatoirement accompagnées d'un certificat médical.**

Tarifs d'inscriptions :

Tarifs 2017	La Transju'Classic, La Transjurassienne & La Transju'Marathon		La Trans 25CT et La Trans 25FT	
	Titre journalier participation FFS	Licence FFS/FIS Carte Neige FFS	Titre journalier participation FFS	Licence FFS/FIS Carte Neige FFS
Jusqu'au 13/11/2016	85€	70€	53€	38€
Du 14/11/16 au 11/12/16	95€	80€	56€	41€
Du 12/12/16 au 08/01/17	105€	90€	60€	45€
Du 09/01/17 au 29/01/17	135€	120€	60€	45€

Tout skieur ne possédant pas de licence FFS (Compétiteur, Dirigeant ou Loisir) doit s'acquitter du Titre journalier de participation, qui est une licence journalière FFS lui permettant de participer aux épreuves Transjurassienne.

La 11^{ème} inscription sur la course la plus représentée est gratuite (hors inscription UltraTrans). Par exemple, pour un groupe avec 3 inscriptions sur La Transjurassienne, 6 sur La Trans 25FT et 2 inscriptions UltraTrans, l'inscription gratuite est valable sur La Trans 25FT seulement.

ART. 6 – GENERAL

Les participants au Challenge Entreprises s'engagent à respecter les règlements sportifs de La Transjurassienne ; le non respect des règles instituées par le règlement entraînera automatiquement le déclassement du coureur de l'entreprise au Challenge Entreprises.